

Dévaluation et alimentation à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Dr Francis Akindès*

24

Introduction

L'objectif de cette étude est d'identifier, après la dévaluation intervenue le 12 janvier 1994, les changements intervenus dans la structure alimentaire (style et budget alimentaires) des ménages, ensuite de repérer les stratégies d'ajustement développées par les ménages et enfin d'apprécier à travers la consommation des protéines animales, des céréales, des féculents et des tubercules, les tendances de substitution qu'a engendrées la dévaluation.

Dévaluation et consommation

La dévaluation qui eut pour conséquence directe le renchérissement du prix aussi bien des biens locaux qu'importés, n'a pas manqué d'avoir des effets sur les habitudes de consommation. Ceux-ci se sont traduits d'abord au sein des ménages par une tendance plus ou moins importante à l'augmentation de la part du budget consacrée à l'alimentation et ensuite par des ajustements au niveau des comportements de consommation.

* Université Nationale de Côte d'Ivoire, Centre Universitaire de Bouaké, ORSTOM Petit Bassam, 04 B.P. 293 Abidjan. 04 Côte d'Ivoire

L'étude a porté sur un échantillonnage de 210 ménages répartis entre les 10 communes d'Abidjan. N'ayant ni les moyens humains, ni les moyens matériels de fonder l'étude sur un échantillonnage représentatif, nous avons plutôt fait un choix raisonné en fondant nos hypothèses sur la corrélation observée en Côte d'Ivoire entre la structure de l'habitat et les niveaux de revenu. Nous avons réparti la population constituant notre échantillon entre les quatre types d'habitat (habitat résidentiel et/ou villa isolée, habitat économique, habitat évolutif, habitat précaire) et sur les 10 communes.

Dans chaque commune, nous avons identifié la population à enquêter de façon aléa-

toire. Pour donner à tous les ménages la chance de figurer dans notre échantillonnage, dans chaque type d'habitat nous avons choisi une concession sur trois dans une même rue et avons enquêté effectivement un ménage sur trois dans les cours communes.

Ces enquêtes qui ont eu lieu en mars 1995 portaient du présupposé selon lequel, après un an, les ménages auraient stabilisé leurs comportements alimentaires ; ce qui pourrait permettre le repérage de régularités tendanciennes. Sur la base des hypothèses dégagées au cours des enquêtes anthropologiques, cette analyse des stratégies alimentaires face à la dévaluation s'appuie sur l'observation des pratiques alimentaires des ménages.

Pouvoir d'achat

les possibilités de
nouveaux arbitrages
dépendent des seuils
d'affectation
budgétaires

L'évolution (avant et après la dévaluation) à la fois du revenu, des dépenses alimentaires et de la part de l'alimentation dans le budget des ménages selon le type d'habitat traduit bien les nouveaux rapports entre pouvoir d'achat et alimentation. Elle donne les premiers indicateurs de l'impact de cette mesure économique sur la consommation alimentaire des ménages.

Habitat	Résidentiel	Economique	Evolutif	Précaire
Revenus (FCFA)	367 282	159 146	120 172	88 637
Dépenses alimentaires	82 780	69 350	47 780	45 301
Part du budget alimentaire en %	22,53	36,66	39,75	51,10

Tableau 1 - La part des dépenses alimentaires mensuelles dans le budget des ménages avant la dévaluation.

(Source : Akindès, enquêtes mars 1995)

La loi d'Engels selon laquelle les dépenses alimentaires dans les ménages ont une élasticité faible par rapport aux revenus se trouve ici confirmée dans le contexte abidjanais (tableau 1).

Les nouveaux arbitrages opérés par les ménages tiennent dans un jeu d'équilibre entre la hausse des prix des denrées alimentaires, les revenus et les dépenses alimentaires (tableau 2).

Habitat	Résidentiel	Economique	Evolutif	Précaire
Revenus (FCFA)	403 900	207 020	132 374	93143
Variations en %	+ 9,96	+ 9,44	+ 10,15	+ 5,08
Dépenses alimentaires	124 750	82 360	51 073	47 803
Variations en %	+ 50,70	+ 18,75	+ 6,89	+ 5,52
Part du budget alimentaire en %	30,88	39,78	38,58	51,32

Tableau 2 - La part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages après la dévaluation.

(Source : Akindès, enquêtes mars 1995)

augmentation des
revenus

Notons ici une augmentation du revenu dans tous les types d'habitat. Celle-ci est due essentiellement, au titre des mesures d'accompagnement, à un relèvement des salaires de 10 % décidé par le gouvernement ivoirien. Cette mesure a été appliquée aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé. Après la dévaluation, certains chefs de ménages surtout dans les habitats économiques et évolutifs ont tenté de compenser la baisse de leur pouvoir d'achat par la recherche d'autres sources de revenu dans le secteur informel.

Les possibilités d'ajustement à la hausse du budget alimentaire dépendent ici du niveau de revenu et des marges de manoeuvre budgétaire qu'il offre. Selon nos enquêtes, les ménages des habitats résidentiels qui concentrent les revenus les plus élevés et ceux des habitats économiques consacraient avant la dévaluation respectivement 22,53 % et 36,66 % de leur revenu à l'alimentation. Les catégories plus ou moins défavorisées concentrées dans les habitats évolutifs et précaires, lui consacraient quant à elles en moyenne 46 %. Après la dévaluation, les ajustements par la révision de la part du budget affectée à l'alimentation se sont faits en fonction des marges de manoeuvre qu'offre le rapport revenu-budget alimentaire. Lorsqu'on descend dans l'échelle des revenus, les seuils d'affectation budgétaires tolèrent difficilement le déplacement de la barre. Seuls les ménages des habitats résidentiels ont opéré une franche augmentation d'un peu plus de la moitié (+ 50,70 %) de la part de leur budget alimentaire. Cette hausse du budget alimentaire plus modérée chez les économiques (+ 18,75) est presque insignifiante chez les évolutifs et les précaires (respectivement + 6,89 et + 5,52).

le rapport revenu/
budget alimentaire
détermine la
possibilité
d'ajustement

Ces données confirment notre hypothèse selon laquelle la dévaluation aurait affecté la classe moyenne supérieure. Elles révèlent également le risque d'insécurité alimentaire qu'elle laisse

risques importants
pour les plus
défavorisés

selon les catégories
ajustement au niveau
des produits importés
ou de la qualité

peser sur les catégories défavorisées, d'autant plus que les ajustements budgétaires consentis dans ces types de ménage n'ont pas suivi le rythme de l'inflation qui était au moment de l'enquête environ de 35 %.

La classe moyenne supérieure localisée surtout dans les habitats résidentiels a été particulièrement sensible aux effets de la dévaluation en raison de ses habitudes de consommation intégrant des produits importés ou industriels tels que le lait, le beurre, le riz de luxe et des protéines animales nobles ; des denrées qui ont vu leurs prix augmenter après le changement de la parité du franc CFA. Par contre, dans la classe moyenne inférieure (habitat économique), l'ajustement s'est plutôt opéré au niveau des quantités et qualités de produits consommés ; la crise qui sévit depuis les années 80 les ayant déjà contraints à la consommation de produits de moindre qualité. Dans les ménages défavorisés des habitats précaires l'écart s'est creusé entre le coût des besoins de consommation et le revenu, lui-même affecté par la dévaluation. Il faut ajouter à ces effets négatifs de la dévaluation sur le revenu, l'érosion du pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation généralisée. La faible progression du budget alimentaire est un indicateur d'efforts supplémentaires de gestion des incertitudes alimentaires et de résistance à la persistance de l'insécurité alimentaire.

Recompositions alimentaires

Notre hypothèse de suppression massive de repas n'a pas été confirmée. La structure alimentaire des ménages n'a que fort peu varié.

Les cas de suppression de repas ont été observés surtout dans les habitats économiques : 14 % de la population enquêtée ont supprimé un repas et notamment celui du midi (10 %).

Avant janvier 1994, 93 % des ménages des habitats évolutifs arrivaient à maintenir les 3 repas quotidiens.

peu de suppression
de repas...

	Résidentiels	Économiques	Évolutifs	Précaires
3 repas	75/73	87/73	93/67	73/64
2 repas	25/11	13/27	5/31	27/23
1 repas	0/16	0/0	2/2	0/13

Tableau 3 - Nombre de repas quotidiens avant/après la dévaluation selon le type d'habitat (en pourcentage).

(Source : Akindès, enquête 1995)

La dévaluation les a poussés à en supprimer un. 18 % d'entre eux ont supprimé le petit-déjeuner pris à domicile, ramenant ainsi le pourcentage de personnes consommant trois repas à 67 %.

73 % des précaires consommaient 3 repas avant la dévaluation.

	Résidentiels	Économiques	Évolutifs	Précaires
Déjeuner	2	4	18	7
Midi		10	8	5
Soir	16	0	0	0

Tableau 4 - Suppressions : nombres et types de repas quotidiens selon l'habitat (en pourcentage).

(Source : Akindès, enquête 1995)

Aujourd'hui, seuls les deux tiers arrivent à maintenir cette fréquence de consommation malgré le fait que le coût moyen des repas soit le plus faible dans cette classe. On peut supposer que l'ajustement s'est opéré au niveau des quantités et de la qualité des produits consommés.

On peut expliquer ceci par le fait que : d'une part, les ajustements par la suppression de repas avaient déjà débuté dans les classes moyennes inférieures et populaires à la faveur de la crise économique des années 1980 et d'autre part, l'ajustement s'est effectué également au niveau du coût des repas.

Si pour les résidentiels et les économiques, le coût moyen du repas du midi et du soir (pris à la maison) excède largement 100 FCFA par repas et par personne (les résidentiels : 288 FCFA pour le midi et 290 FCFA pour le soir, les économiques : 180 FCFA pour le midi et 161 FCFA pour le soir), chez les évolutifs et les précaires, le coût moyen du repas du midi et du soir (pris à la maison) est compris entre 90 FCFA et 110 FCFA par repas et par personne.

La restauration extérieure (kiosque, maquis...) a connu un grand essor dans les années 1980 avec la crise. Aujourd'hui, la dévaluation a renforcé la position de ce secteur qui voit son importance s'accroître dans le dispositif de sécurité alimentaire des ménages.

La restauration « populaire » tient une part considérable dans les stratégies d'ajustement monétaire développées par les ménages en matière de consommation. L'impact de la dévaluation sur les prix des menus y ayant été assez limité (de l'ordre de 10 % pendant les enquêtes, elle est passée à 20 % environ en juin 1995) en raison de la forte concurrence (Akindès, 1991 et 1995a), les ménages ont intégré ses offres à bas prix dans la composition de leur structure alimentaire domestique. Ainsi les enquêtes ont révélé que les ménages ont augmenté le nombre de repas pris à l'extérieur. Par exemple, pour la majeure partie des évolutifs et des précaires, le petit-déjeuner pris à la maison a été supprimé (respectivement 43 % et 61 %) au profit du « café complet »

la dévaluation renforce la position du secteur informel alimentaire dans le dispositif de sécurité alimentaire...

(café-pain beurré) consommés dans les « kiosques » et sur « les tables mobiles ».

les prix modiques

La modicité du prix à la consommation est un facteur explicatif du développement du secteur informel alimentaire. Elle constitue une donnée capitale dans la formation du champ du possible alimentaire. Par ces temps de crise économique, son importance n'est plus seulement mesurable à l'aune de la consommation extérieure. L'enquête prioritaire sur les dimensions sociales de l'ajustement (EPDSA) effectuée en 1992 révélait que 20,24 % des ménages consomment des plats à l'extérieur tandis que 59,52 % en achètent dehors et les consomment à domicile. Ces plats extérieurs consommés à domicile absorbent 8,40 % des dépenses totales en produits alimentaires (EPDSA, 1992). Selon nos travaux relatifs à l'impact de la dévaluation sur la consommation alimentaire, l'importance du secteur informel alimentaire s'est accru. A Abidjan, par exemple après la dévaluation, près de 68 % des chefs de ménage prennent au moins un repas à l'extérieur par jour. Et 64,43 % des ménages consomment à domicile des repas achetés à l'extérieur (Akindès, 1995 b). Par ce type de consommation les ménages défavorisés se donnent les moyens d'une économie d'échelle sur l'achat en détail, forcément plus onéreux, des denrées alimentaires et des combustibles (dont les prix ont également augmenté de près de 40 %), sans souci de la qualité de l'alimentation. Ainsi, dans ces ménages, le nombre de repas préparés et consommés à domicile se compte-t-il désormais par semaine et non plus par jour. L'essentiel étant acheté au dehors (Akindès, 1995 a).

économie sur l'achat
au détail

réaffectation du
budget entre
l'alimentation
domestique et hors
domicile

Avec la dévaluation apparaît donc un phénomène de ré-affectation de budget entre l'alimentation domestique et l'alimentation hors domicile ; ré-affectation prenant des formes variables d'une catégorie sociale à une autre. Par ce biais, l'autorité parentale, menacée par la réduction de son pouvoir d'achat et dans ses obligations, a recours à des subterfuges pour ne point assumer son incapacité à subvenir aux besoins alimentaires de sa famille. L'ajustement se fait par chaque commensal au niveau de ses propres choix de consommation. En découle un renforcement de la position du secteur informel alimentaire dans le dispositif de sécurité alimentaire des urbains, d'autant plus que la fréquence de la consommation en alimentation extérieure s'accroît. Mieux, dans le milieu populaire, il semble qu'une tendance amorcée pendant la crise, à savoir l'intégration dans les ménages des aliments préparés hors domicile, soit en train de prendre une ampleur considérable après la dévaluation.

Dans la classe moyenne comme les milieux populaires, à des degrés variables, la dévaluation induit donc de nouveaux arbitrages entre la consommation domestique et la consommation

hors domicile en faisant du secteur informel alimentaire une structure incontournable pour la sécurité alimentaire des urbains en période de crise.

Échanges ville-campagne

Les échanges de produits alimentaires et de biens manufacturés entre la ville et campagne comptent parmi les stratégies de maintien des liens sociaux et communautaires.

Nos enquêtes révèlent que les urbains envoyaient du village plus de produits qu'ils n'en recevaient. La dévaluation semble avoir engendré une diminution importante des flux d'échange vers les campagnes.

Avant la dévaluation, 73 % des ménages interrogés envoyaient des produits vers la zone rurale. Après la dévaluation, seulement 56 % des ménages enquêtés continuent à en envoyer. Les résidentiels et les précaires étaient et restent en nombre les deux catégories concernées par ce type de transactions socio-économiques, même si 40 % d'entre eux ont diminué en quantité les envois. Les produits composant ce flux sont par ordre d'importance : l'argent, l'huile, le savon et les habits. Cette structure n'a pas varié.

La réception de produits « du village » ne concernait que très peu de foyers. La dévaluation semble n'avoir modifié que très légèrement les habitudes (16 % des ménages recevaient avant la dévaluation et seulement 11 % en reçoivent après).

Les produits reçus se constituent essentiellement de vivriers (l'igname, le manioc et le riz local qui, après la dévaluation, ont disparu des échanges campagne-ville parce que devenus plus lucratifs et donc plus rares).

Évolution de la consommation des protéines animales

En Côte d'Ivoire, le poisson et la viande sont les deux principales sources de protéine animale. Or, par rapport à l'approvisionnement de ces deux produits, la production nationale se caractérise par une insuffisance chronique en la matière. Ceci a engendré une grande dépendance vis à vis du marché international.

Les filières

Pour le poisson par exemple, la consommation annuelle en Côte d'Ivoire varie entre 210 000 tonnes et 250 000 tonnes par an (soit 27 kg/hab.) alors que sa production nationale ne dépasse pas 90 000 tonnes et ne couvre donc que 40 % des

révision à la baisse
des échanges de
produits alimentaires
et de biens entre la
ville et le village

importance de
l'importation de
poisson congelé

besoins. De plus, avec une croissance démographique d'environ 4 %, il faut s'attendre à une augmentation de la demande qui devrait atteindre environ 330 000 tonnes d'ici l'an 2000. Ce déficit est compensé par un courant important d'importations de poisson congelé qui s'est développé au début des années 1970 au plus fort du boum économique. Ainsi la Côte d'Ivoire importe chaque année 100 000 tonnes de poissons frais et 150 000 tonnes de poissons congelés.

Il en est de même pour la viande. Pour en assurer un approvisionnement régulier, la Côte d'Ivoire recourt à trois filières, à savoir la production nationale, les importations en provenance des pays sahéliens (Burkina essentiellement, Niger et Mali) et les importations extra-africaines en provenance essentiellement de la Communauté européenne. Malgré l'effort national de production, la Côte d'Ivoire est à l'heure actuelle incapable de satisfaire elle-même ses besoins en viande bovine. En 1988, sa production nationale couvrait moins de la moitié de sa consommation totale. Avec les dispositifs techniques et les instruments politiques mis en place ces dernières années, la production totale de viande et abats est passée de 37 070 tonnes en 1981 à 51 300 tonnes en 1991, soit une augmentation de 3,3 % par an. Mais elle reste toujours insuffisante.

La démographie urbaine galopante continue de créer un croissant besoin de consommation qui aggrave encore plus le déséquilibre entre disponibilités et besoins nationaux, renforçant la place des importations.

Après la dévaluation, l'hypothèse de la substitution entre produits animaux fut émise compte tenu du renchérissement du prix de la viande de boeuf passé de 750 à 1 000 FCFA puis à 1 200 FCFA/kg et de la rupture momentanée de l'approvisionnement en poisson congelé, suite à la tension entre les importateurs et le gouvernement¹. Alors que le prix de la viande fraîche locale toujours attirante grâce à sa qualité augmentait de 33 %, selon les relevés de prix de produits de première nécessité effectués par l'Institut National de la Statistique (INS) en mai et en juin 1994, celui du poisson connaissait une hausse de 50 % pour le poisson frais importé et 15 % en moyenne pour le poisson fumé. En raisonnant par filière, on constate qu'à la faveur des augmentations des prix dus à l'effet direct de la dévaluation, les hausses oscillaient entre 70 et 100 % dans les premiers mois avant de redescendre jusqu'à 2 entre le mois d'avril et le mois de mai 1994. Les détaillants ont profité de la relative déstabilisation du marché des poissons congelés pour développer de façon anarchique une logique de surenchère qui se lit au travers des variations de prix entre différents quartiers d'Abidjan et

à peine la moitié de
la viande
provient du pays

une surenchère des
détaillants

¹ Après le 12 janvier 1994, date de décision de la dévaluation du FCFA, le gouvernement ivoirien, comme stratégie de maîtrise de l'inflation, a décrété sur trois mois, le blocage des prix de certains produits dont la viande. En réponse à cette mesure, les importateurs qui ont vu leur coût d'exploitation, les frais financiers (agios de 20% TTC) ainsi que le prix du carburant augmenter, ont exprimé leur mécontentement en arrêtant l'importation.

entre les grandes villes à la même période. A titre d'exemple : le 1er juin le kg de hareng fumé était vendu à Abidjan à 840 FCFA à Abobo, 1 445 FCFA à Cocody (soit une différence de 72 %) et à 1 055 FCFA à Yopougon. Dans les villes de l'intérieur, les prix étaient de 565 FCFA à Abengourou et 1 375 FCFA à Bouaké et à 1 665 FCFA à Daloa qui sont pourtant à égale distance d'Abidjan.

La filière des produits de la pêche artisanale maritime et continentale qui représente 35 % des besoins en produits halieutiques a également subi une hausse des prix de l'ordre de 20 à 30 % liée à l'augmentation des prix du carburant, des matériels de pêche importés, des salaires et des marges. Une hausse de prix de 75 % à 100 % au stade grossiste due à la baisse ou à l'absence de l'offre de poissons congelés importés sur les marchés avait même été constatée sur le marché juste après la dévaluation. L'aquaculture qui est une activité naissante en Côte d'Ivoire a également été affectée par la dévaluation. Elle a enregistré une hausse des prix de l'ordre de 30 à 40 % en raison des augmentations de l'ordre de 20 % des coûts de production (intrants importés). Cette inflation a provoqué une hausse du prix des variétés de poisson frais (Cortèse, 1994) qui s'est peu à peu rapproché de celui de la viande (Compain, 1994). Ceci a eu comme conséquence immédiate une diminution momentanée de la consommation du poisson au profit de celle de la viande dans toutes les catégories socioprofessionnelles. Ajoutées au goût et aux habitudes alimentaires, la crise de l'approvisionnement et la hausse des prix ont redonné plus de poids à la consommation de viande locale.

On a pu alors émettre l'hypothèse, après la dévaluation, d'un report de la consommation de poisson sur celle de la viande (Akindès, 1995a). Mais aujourd'hui cette fièvre des prix est retombée à environ 30 %, reposant la question du nouvel équilibre entre la viande et le poisson dans l'assiette du consommateur.

Eu égard à la sensibilité de la consommation des produits animaux au facteur revenu, nous nous sommes interrogés sur les réactions des consommateurs. L'évolution de la consommation en termes de fréquence suggère quelques observations.

L'évolution des prix relatifs des principales protéines animales donne quelques idées sur les tendances de consommation et le sens des substitutions.

un nouvel équilibre
entre la viande et le
poisson

la consommation du
poisson fumé/séché
a augmenté après la
dévaluation

	Période de base	Après la dévaluation
Viande locale/poisson fumé	0,52	0,65
Poisson frais/poisson fumé	0,29	0,43
Poulet/poisson fumé	0,65	0,85
Viande locale/poisson frais	1,74	1,50
Poulet/poisson frais	0,46	0,51
Crustacés/poisson fumé	0,34	0,6

Tableau 5 - Prix relatifs* des protéines animales.

* Le calcul des prix relatifs s'appuie sur les relevés de prix effectués par l'INS. Nous comparons ici les prix moyens relatifs de l'année 1994 (01/94 à 02/95) aux prix moyens relatifs de la période de base (12/1993).

(Source : Relevé des prix, INS 1994)

Rappelons que l'inflation alimentaire à Abidjan a été de l'ordre de 30 % sur les 12 mois suivant la dévaluation. Pour déceler d'éventuelles substitutions entre les protéines animales, nous avons décidé de raisonner en terme de prix relatifs.

L'évolution des prix relatifs montre que, par rapport à toutes les autres protéines animales, le poisson fumé, présente après la dévaluation un intérêt certain pour le consommateur.

Les consommateurs

En raisonnant sur la base de ces prix sans prendre en compte d'autres déterminants sociaux de la consommation, on constate que la consommation de poisson fumé/séché a augmenté tandis que celle du poisson frais noble, de la viande locale² et de la volaille ont diminué.

Les menaces sur la qualité et la diversité des sources protéiniques amorcées depuis les temps de crise économiques s'accroissent...

Les comportements de consommation des ménages³ ont été étudiés par type d'habitat. Au cours de l'enquête, nous posions quatre questions au chef de famille : où consommez-vous tel ou tel autre produit ? A quelle fréquence hebdomadaire, selon les lieux de consommation (domestique ou extérieure) ? De là, ressortent les tendances de consommation de protéines suivantes selon le type d'habitat et les lieux de consommation.

• Les ménages des habitats résidentiels

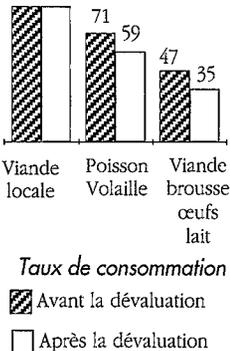
Après la dévaluation, la consommation de viande locale s'est maintenue. Par contre, dans cette catégorie, le nombre de ménages consommant la viande de brousse, le poisson frais de mer et la volaille dont les prix ont renchéri, a diminué.

Il est aussi important de souligner que la viande locale qui reste consommée par 88 % des ménages en habitats résidentiels, a vu sa fréquence de consommation passer de 5 à 6 fois par semaine compensant la diminution certainement temporaire du poisson frais de mer et de la volaille dans leur alimentation.

² Dans la suite du rapport, nous qualifierons de " viande locale " la viande fraîche de Côte d'Ivoire et des pays frontaliers.

³ Pour le moment, nous n'avons observé que les fréquences de consommation par type d'habitat. La mesure des quantités consommées n'est prévue que dans la troisième phase (enquête quantitative, pesée alimentaire) une fois les tendances bien identifiées.

88



maintien de la
consommation

Les résidentiels ont pu maintenir constante leur consommation de viande et de poisson après la dévaluation, de sorte que, pour 65 % d'entre eux les sauces sont indifféremment préparées à base de poisson et de viande, contre 23 % qui les font plutôt à base de viande et 12 % à base de poisson.

• *Les ménages des habitats économiques*

Dans les habitats économiques, avant la dévaluation, respectivement 86 % et 62 % des ménages consommaient la viande locale et le poisson frais de mer. Après la dévaluation le nombre de ménages consommant le poisson frais de mer a chuté de 26 points, passant de 62 % à 38 %. Cette baisse de consommation de poisson frais de mer a été compensée par une augmentation de l'approvisionnement en poisson local fumé consommé après la dévaluation par 62 % des ménages contre seulement 38 % avant. Comme le poisson frais de mer, les crustacés, les oeufs, le lait et les escargots ont vu leur consommation baisser.

le poisson fumé
remplace le frais

Les ménages des habitats économiques semblent avoir cherché à maintenir leur consommation de viande locale (pourcentage de consommation = 81 %). Mais par contre, la fréquence de consommation hebdomadaire a connu une baisse, passant de 5 à 4. Ceci a permis à la viande de porc de prendre une place plus importante dans l'alimentation des ménages dans ce type d'habitat. 5 % des ménages en consommaient avant la dévaluation, 10 % en consomment après.

• *Les ménages des habitats évolutifs*

Avant la dévaluation, les ménages consommaient de la viande locale (73 %), le poisson frais de mer (62 %), le poisson frais de lagune (19 %) et le poisson fumé/séché (38 %), poisson importé congelé, puis décongelé et fumé.

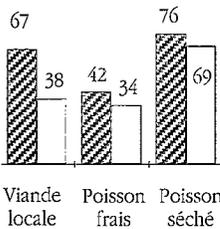
La dévaluation a modifié cet ordre de consommation. La consommation de viande locale a chuté de 14 points tandis que celle du poisson fumé/séché a progressé de 9 points, arrivant au premier rang des protéines animales. Cette modification a accentué la prépondérance du poisson fumé/séché dans la constitution des sauces (plus de 66 % des évolutifs préparent des sauces plutôt à base de poisson).

• *Les ménages des habitats précaires*

Après la dévaluation, seulement 38 % des ménages dans cette catégorie continuent de s'approvisionner en viande. Le nombre de ménages consommant du poisson fumé ou du poisson frais a baissé aussi.

la consommation de
viande est moins
fréquente

le poisson fumé
fournit la majeure
partie des protéines
animales



Taux de consommation

Au-delà de la baisse des pourcentages de consommation, les fréquences de consommation hebdomadaire semblent avoir subi la même courbe.

Après la dévaluation, le coût de la viande passée de 700 à 1200 FCFA paraît prohibitif pour les évolutifs et les précaires. Ce qui explique le fait que pour la plupart du temps les sauces sont à base de poisson fumé/séché (chinchard, hareng et têtes de mulet).

baisse de la
fréquence, de la
quantité et de la
qualité des protéines
animales

Le classement même de la viande locale comme seconde source de protéine animale dans cette catégorie mérite d'être nuancé. L'observation directe de l'assiette du consommateur donne une meilleure idée de la qualité des produits consommés. 38 % des ménages des habitats précaires interrogés disent consommer de la viande locale. Mais nous avons pu remarquer qu'en fait de consommation de viande locale, il est plutôt question réellement de sous-produits de la viande de boeuf (la peau et la queue). Cette observation exige une relativisation des conclusions sur la consommation de viande après la dévaluation. Il semble que la consommation de sous-produits ait commencé à la faveur de la crise économique et donc bien avant la dévaluation. Elle s'est plutôt renforcée avec la dévaluation, apaisant ainsi le portefeuille des ménages économiquement faibles. Les protéines animales pour les évolutifs et les précaires ne serviraient plus qu'à « parfumer » les sauces. La troisième phase de notre étude nous permettra de mieux apprécier ce phénomène de substitution au niveau de la qualité des produits consommés.

□
35

En conclusion partielle, on constate que la dévaluation a entraîné une baisse généralisée de la consommation de protéines animales, aggravant encore la situation des bas revenus à Abidjan.

Disons qu'en alimentation domestique, chez les résidentiels et les économiques, la viande locale, après la dévaluation, reste prépondérante dans la consommation des urbains bien loin devant la viande congelée et le poisson séché consommées plutôt en alimentation extérieure (sauf chez les évolutifs et les précaires). A Abidjan, la consommation de viande est fortement liée au facteur revenu. Pour les évolutifs et les précaires le poisson séché devient la principale source protéinique, ce qui confirme les substitutions que les relevés de prix de l'INS présentés plus haut laissaient supposer.

la viande locale est
très demandée

Ces tendances de consommation se retrouvent également à travers les réponses à la question « êtes-vous satisfaits de la qualité des produits que vous consommez ? ». 88 % des résidentiels estiment consommer la qualité de produit désiré, contre 38 % chez

les précaires. On peut remarquer la corrélation positive entre les pourcentages de ménages consommant la viande locale et ceux des personnes satisfaites de la qualité des protéines consommées. La viande locale semble être désirée dans toutes les catégories sociales.

Les réponses à la question : « qu'aimeriez-vous consommer ? » vont dans le même sens : 66 % des précaires, 80 % des évolutifs, 40 % des économiques aimeraient consommer de la viande locale.

Évolution de la consommation des céréales, tubercules et féculents

prépondérance du riz
importé

Le repas des Abidjanais s'articule autour d'un plat copieux à base de céréales, de tubercules et de féculents accompagné d'une sauce. Les quantités consommées par an et par habitant à Abidjan étaient évaluées à environ 60 kg de riz, 65 kg de banane plantain, 50 kg de manioc, 22 kg d'igname. Cette hiérarchie dans les choix révèle une forte concurrence entre le riz, importé dans une large proportion, les féculents et les tubercules. Le riz présentait des avantages comparatifs certains pour le consommateur à savoir d'une part son prix subventionné et d'autre part la facilité de conservation et de cuisson qui le caractérise. Les enquêtes permanentes auprès des ménages (EPAM 1985, EPDSA 1992) confirment cette tendance de consommation qui n'a pas varié par rapport aux années 70.

mais dynamisme des
produits locaux

Cette présence de produits locaux (banane plantain, manioc et igname) dans le régime alimentaire des urbains est due au dynamisme des commerçants grossistes qui ont su créer des circuits très compétitifs d'approvisionnement des villes et ce, malgré les difficultés rencontrées dans la collecte, le transport et la conservation de ces produits.

La dévaluation a remis en cause l'avantage du riz en même temps qu'elle a affecté le coût de transport des produits vivriers vers la ville en raison de l'augmentation du prix du carburant. Nous avons émis l'hypothèse que les consommateurs ont réagi à ces nouvelles données par un jeu de substitution.

le riz importé
nourrissait les villes et
bénéficiait à l'Etat

Depuis le début des années 80, le gouvernement ivoirien s'est lancé dans une politique d'importation de riz bon marché (en provenance de Thaïlande, de Chine et du Pakistan) afin de mieux approvisionner les villes et ce, grâce à la forte croissance de ses recettes d'exportation. Jusqu'à l'épisode de la dévaluation, le développement des importations de riz a bénéficié tant aux consommateurs urbains qu'à l'État :

les consommateurs urbains avaient accès à une qualité de riz « ordinaire » : (plus de 35 % de brisure) dont le prix était inférieur à celui du riz local⁴. Au plus fort du fonctionnement de ce dispositif, l'État, par l'intermédiaire de la Caisse Générale de Péréquation des Prix (CGPP), s'octroyait une rente de 44 FCFA/kg de riz ordinaire importé.

La dévaluation a remis en cause ces possibilités d'importation à bon marché. Le renchérissement du prix des importations relance le débat de l'autosuffisance alimentaire et de l'opportunité d'un développement de la production rizicole nationale. Mais entre-temps, le riz (dont 50 % est importé) s'est durablement installé dans les habitudes alimentaires des urbains et particulièrement des abidjanais. Sa consommation a été multipliée par 6 depuis 1960 alors que dans le même temps ses principaux substituts (tubercules et bananes) n'ont vu leur consommation que doubler.

Avec la dévaluation, l'État ivoirien s'est trouvé contraint de fixer le prix au consommateur du riz ordinaire importé à 175 FCFA/kg (jusqu'en février 1995), soit une hausse de 9 % alors que pour l'alimentation, l'inflation a été de 30 % en moyenne sur l'année 1994. Cette décision comptabilisée au titre des mesures d'accompagnement avait pour objectif dans un premier temps de préserver la paix sociale. Mais elle eut pour conséquence de transformer la « rente d'importation » du riz en une subvention de 53 FCFA/kg (Harre, 1994). Cette mesure politique admise par la Banque Mondiale au départ, a été remise en question quelques mois après. Ceci explique pourquoi, en février 1995, le prix du riz de grande consommation « riz ordinaire » a été révisé à la hausse, passant cette fois-ci à 230 FCFA. L'objectif des bailleurs de fonds était, semble-t-il, de contraindre l'État à se saisir de l'opportunité de la dévaluation pour rétablir la vérité des prix afin de rendre plus compétitif le riz local et soulager les finances publiques (tableau 6).

la fin de la rente
d'importation

⁴ En 1992 et 1993, à Abidjan et à Bouaké, le prix du riz artisanal a été en moyenne supérieur de 25 % au prix du riz importé (Harre, 1994).

	Prix en FCFA/kg		Taux de consommation avant 1994		
	avant	après	résidents économiques	évolutif	précaire
riz de luxe	300/450	}	82		
riz américain	250/300				
riz local	200/250		40		37
riz ordinaire	160/230		40	60	20

Tableau 6 - Consommation du riz.

Les précaires consomment beaucoup plus de riz local, pourtant plus cher, que les évolutifs.

Ceci peut s'expliquer par le nombre important de précaires qui recevaient du riz local du village avant la dévaluation.

Cette augmentation des prix a engendré : un début de substitution entre le riz local et le riz de luxe dans les ménages des habitats résidentiels (respectivement : + 6 % et - 6 %) et un glissement de la consommation du riz local vers le riz ordinaire chez les précaires (ceci peut s'expliquer par la chute des envois de la zone rurale vers la ville).

Bien que le marché du riz importé ait bénéficié d'une protection importante durant toute l'année 1994, la décision politique de rétablir la vérité des prix semble profiter au riz local en passe de devenir alors plus compétitif ; et vu la proximité des prix, on pourrait s'attendre à un report massif de la demande de riz ordinaire sur le riz local.

A l'issue de ces changements, le rapport des consommateurs aux produits constituant les plats solides s'est modifié peu à peu. De nos enquêtes, il est donc ressorti que le riz reste par ordre d'importance la première denrée solide consommée, quel que soit le type d'habitat.

On s'aperçoit par la suite que derrière le riz, revient toujours, mais dans un ordre différent selon l'habitat, un groupe de produits : la banane, le manioc sous diverses formes, le pain.

Le manioc semble plus consommé dans les couches économiquement plus faibles (chez les évolutifs et les précaires) où il arrive en deuxième position. Ceci s'explique par la disponibilité du produit sur les marchés abidjanais. De plus, son prix reste bon marché et ne fluctue que très peu durant l'année (10 % environ). Il présente aussi l'avantage d'une consommation sous différentes formes (attiéké, gari, manioc frais).

Les économiques eux semblent privilégier la banane plantain, le plus souvent consommée sous forme de foutou, fougou ou d'allico (surtout en alimentation extérieure). Elle est suivie par le manioc.

Les Abidjanais semblent avoir intégré durablement le pain dans leurs habitudes alimentaires. Celui-ci vient en appoint en alimentation à domicile mais reste présent en alimentation extérieure (sandwichs, « café complet », etc.). Il est difficile de le classer car il se consomme surtout à l'européenne. Il accompagne tous les plats, notamment pour le petit-déjeuner (nescafé ou nescao accompagné de tartines beurrées).

Les résidentiels continuent de consommer des produits importés comme la pomme de terre et les macaronis, mais dans une faible proportion. On constate dans cette catégorie une alter-

regain de
compétitivité pour le
riz local

le manioc toujours
très consommé

le pain est intégré
dans la nourriture

nance de menu occidental et africain mais avec une forte prédominance des seconds.

Une dévaluation efficiente devrait se traduire théoriquement par une évolution des prix plus favorable à la consommation des produits locaux au détriment des produits importés. On voit bien cette tendance se dessiner ici. Certes, le riz domine encore le classement. Mais on constate également un net resserrement entre le riz et le manioc dans tous les types d'habitats ; celui-ci passe même par ordre d'importance devant le riz importé ordinaire chez les évolutifs.

C'est le changement le plus notable qui ressort de la comparaison des comportements alimentaires avant et après la dévaluation.

Les produits importés tels que les pommes de terre, les macaronis et le pain (à base de blé importé) concèdent du terrain aux produits vivriers locaux (maïs, manioc). Cette évolution n'est décelable que chez ceux qui avaient une consommation conséquente de ces produits (résidentiels et économiques). La position apparemment statique de ses produits importés chez les économiques et les précaires est due à une consommation marginale avant la dévaluation comme après.

Contrairement à ce que l'on pouvait espérer, on constate un recul de certains produits comme la banane plantain et l'igname. Ceci peut s'expliquer par le fait que notre enquête a eu lieu à une période de l'année où d'une part, certains produits subissent les fluctuations de prix liées à leur caractère saisonnier (amorce de la contre-saison pour la banane et l'igname) d'autre part, la hausse considérable du prix du riz importé (+ 31,4 % en fév. 95) commençait à avoir des répercussions sur la consommation des ménages qui n'avaient pas encore stabilisé leurs choix alimentaires et leurs stratégies de substitution.

Logique des consommateurs

Nous nous sommes posés la question de savoir à quelle logique de consommation se rapportaient les réponses des enquêtés : se basaient-ils implicitement sur la consommation des féculents au moment de l'enquête avec les prix de février 1995 ou se référaient-ils à leur consommation durant l'année 1994 avec les prix moyens des 14 mois qui ont suivi la dévaluation ?

Nous avons dû nous référer aux relevés des prix de l'Institut National de Statistique pour apprécier comment les prix se comportaient sur les marchés.

Les ménages enquêtés semblent avoir fait référence à des prix moyens pendant l'année 1994. En effet, aux prix saisonniers

les substitutions
alimentaires attendues
après la dévaluation
s'observent
effectivement...

évolution de la
consommation des
produits vivriers
locaux

déjà élevés et fluctuants, est venue se greffer l'augmentation du prix du carburant (plus de 40 %) en mars 1994.

Produit	Prix de base 1993	Prix moyen 1994	Prix de février 1995
Riz local	200	230	251
Riz ordinaire	160	175	230
Riz de luxe	300	400	400
Manioc	116	93	116
Attikié	142	153	175
Banane	104	118	96
Igname	168	171	178
Maïs	115	154	155
Pain	259	409	450
Macaroni	643	1 226	1 260
Pomme de terre	173	373	501

Pour l'année 1994, les prix des produits importés (pomme de terre, macaroni, pain) ont respectivement augmenté de 189 %, 96 %, 73 %, ce qui expliquerait la baisse de la consommation de ces produits sauf dans le cas du pain.

Tableau 7 - Prix à la consommation des céréales, des féculents et des tubercules. (Source : INS)

En fait, le pain semble s'être véritablement ancré dans les habitudes alimentaires des abidjanais à tel point que leur comportement de demande est atypique (hausse du prix et hausse de consommation). Il faut noter que la hausse du prix du pain fut relativement indolore en 1994 car le prix de la baguette est en fait resté stable et l'ajustement s'est opéré au niveau de son poids passant de 250 g à 220 g. En attendant, le gouvernement tente de développer un substitut à la farine de blé : un mélange farine de manioc 30 % et farine de blé 70 % pour la confection du pain.

Depuis la dévaluation, le riz demeure la calorie la moins chère du marché.

Cependant les chiffres de la Direction Générale des Douanes sur les six premiers mois de l'année 1994 montrent un net recul des importations du riz ordinaire (- 26 % en quantité).

On peut, par rapport à cette qualité de riz, faire le lien entre la baisse de la quantité importée et la baisse de sa consommation. Le riz local n'a pas profité totalement du report de consommation qui aurait plutôt bénéficié au manioc, le premier concurrent du riz avant la dévaluation. Cette tendance semble s'être accélérée depuis le passage du prix du riz importé de 175 FCFA à 230 FCFA par kg en février 1995.

Effectivement, en mars 1995 lors de l'enquête, les consommateurs avaient, semble-t-il, déjà assimilé la baisse du prix relatif au manioc par rapport au riz importé et l'avait déjà répercuté sur leur consommation en substituant le manioc (produit local) au

le riz offre la calorie
la moins chère

le manioc se substitue
au riz

⁵ La structure par habitat : 4 % résidentiels, 23 % économiques, 59 % évolutifs, 14 % précaires (Le Pape M., 1993).

riz importé. Ce changement est plus marqué chez les évolutifs où désormais le manioc occupe la première place. Ce résultat nous paraît important dans la mesure où les évolutifs sont les plus représentatifs de la population abidjanaise⁵.

Conclusion

*L*a consommation des produits importés, sauf pour le pain, s'est réellement infléchie. Des produits locaux relativement meilleur marché (le manioc, le riz local) se substituent à ces produits. Seulement, ce jeu de substitution semble assez récent et peut être imputé à la modification tardive du prix du riz ordinaire. Ceci a retardé les reports de demande sur les produits locaux. Il semble difficile de se prononcer pour les autres produits vivriers. Outre les incidences des variations saisonnières, ceux-ci ont vu leur prix croître surtout à cause de la hausse du coût du transport.

Il semblerait qu'il existe un potentiel de demande non satisfait à Abidjan. A la question " Que souhaiteriez-vous consommer ? ", plus de 40 % des évolutifs ont répondu vouloir manger plus souvent de la banane plantain !

Bibliographie

- AKINDES F., 1990. Urbanisation et développement du secteur informel alimentaire en Côte d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan. Thèse de doctorat en socio-économie, EHESS-ORSTOM, Paris, 327p.
- AKINDES F., 1991. Restauration populaire et sécurité alimentaire à Abidjan. In: Cahiers des Sciences Humaines, 27 (1-2) : 217-234.
- AKINDES F., 1995 a. Impact de la dévaluation du franc CFA sur la consommation alimentaire à Abidjan. In: Économie et Société, n° 3-4, pp 91-110.
- AKINDES F., 1995 b. Évolution des modèles alimentaires et consommation du poisson en Côte d'Ivoire. Communication au Séminaire "Socio-Economics-Innovation-Management" SOSEKIMA, Jakarta, 5 - 9 décembre 1995.
- AKINDES F., 1995 c. Côte d'Ivoire : alimentation dévaluée ? Courrier de la planète, n°29, Juillet-août, pp 38-39.
- COMPAIN D., 1994. Impact de la dévaluation du FCFA sur la filière viande en Côte d'Ivoire. Abidjan, ORSTOM.
- CORTESE L., 1994. Impact de la dévaluation du FCFA sur la filière poisson en Côte d'Ivoire. Abidjan, Ambassade de France en Côte d'Ivoire, Ministère de la Coopération et de l'Action Culturelle, ORSTOM.
- EPAM, 1985. Enquête prioritaire auprès des ménages, 1985. Direction de la Statistique, Côte d'Ivoire.
- EPDSA, 1992. Enquête prioritaire sur les dimensions sociales de l'ajustement 1992. Direction de la Statistique, Côte d'Ivoire.

- HARRE D., 1994. Dévaluation et compétitivité des filières vivrières. Paris, Solagral, 30 p.
- LE PAPE M., 1993. Tableaux économiques et sociaux d'Abidjan.
- NIKIÉMA O., VAN HELDEN W., VAN UFFORD P., Q., 1993. La consommation de viande dans les villes d'Accra (Ghana) et d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Université de Ouagadougou - Université d'Amsterdam, Département de géographie, 37 p.
- ROCH J., 1988. Le rôle des importations dans la consommation alimentaire en Côte d'Ivoire. *In*: Cahier des Sciences Humaines, 24 (4) : 521-535.
- SARNIGUET J., 1992. Étude : « Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Paris, Solagral.
- SOLAGRAL-IRAM, 1993. Étude : « Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Rapport de synthèse. Paris, Solagral.

Résumé

L'objectif de cette étude est d'identifier, après la dévaluation du 12 janvier 1994, les changements intervenus dans la structure alimentaire (style et budget alimentaire) des ménages, de repérer les stratégies d'ajustement développées par les ménages et d'apprécier à travers la consommation des protéines animales, des féculents et des tubercules, les tendances de sub-

stitution qu'a engendrées la dévaluation.

Dans les milieux populaires on observe un renforcement de la consommation hors domicile via la restauration de rue. La consommation de protéines est en baisse et donne la faveur au poisson séché.

L'évolution des prix relatifs riz/vivriers locaux apparaît surtout favorable au manioc.
